



Problème pour carte d'adhérent cma

Par **Nico68**, le **26/01/2010** à **20:40**

Bonjour,

Je m'appelle Nicolas et je possède une entreprise individuelle de programmation informatique depuis le 05/01/2009 qui ne comprends que moi.

Ce n'est pas moi qui ai ouvert cette entreprise, il s'agit d'une société qui était censée s'occuper de toutes les parties administratives ainsi que de la recherche de clients, contre un certain pourcentage.

Tout ne c'est pas passé comme prévu, et aujourd'hui, j'ai entamé une procédure de cessation d'activité du à un manque important d'activité (à déposer avant le 31/01/2010).

J'ai récupéré le formulaire P4 à la Chambre de Métiers d'Alsace afin de le remplir et de le déposé.

Le problème est que je dois joindre une "carte d'adhérent de la Chambre de Métiers" avec mon formulaire P4 et que je ne n'ai aucune idée de ce que c'est.

Après quelque recherche, j'ai vu qu'il existe une carte professionnelle et une carte d'artisan, est ce l'une d'elle que je dois joindre ?

Si oui, sachant que la programmation informatique fait partie des professions libérales, cette carte est-elle obligatoire ?

Lorsque j'ai demandé des détails à mon interlocutrice de la CMA, elle est resté relativement vague et m'explique qu'il s'agit d'une carte que j'aurai eu au moment de l'adhésion.

Je suis un peu perdu, si quelqu'un pouvait m'éclairer sur mon cas, ca m'aiderai beaucoup, surtout que je n'ai pas le temps avec moi.

Merci pour votre aide